



Rentrée du 2 novembre - Modalités d'organisation

publié le 28/10/2020

Suite à l'attentat perpétré à Conflans-Sainte-Honorine, la rentrée du 2 novembre sera modifiée. Vous trouverez les modalités dans le message suivant.

Mesdames, Messieurs les élèves,
Mesdames, Messieurs les représentants légaux,

En raison du contexte particulier lié à l'assassinat de Samuel PATY et à la volonté commune de réaffirmer les Valeurs de la République, la rentrée du 2 novembre sera modifiée.

De 8h à 10h, l'ensemble des personnels se réunissent pour échanger et envisager de façon collective l'accueil des élèves.

L'accueil des élèves se fera à partir de 10h. Je vous remercie, dans la mesure du possible, de bien vouloir prendre des dispositions pour que, exceptionnellement, vos enfants n'arrivent au collège qu'à 10h.

Un temps d'échange entre les élèves et les enseignants se déroulera de 10h à 11h, autour des événements récents. La lecture de la lettre de Jean JAURES et une minute de silence se dérouleront ensuite.

Cette matinée du 2 novembre sera l'occasion pour l'ensemble de la communauté éducative de réaffirmer l'importance des Valeurs de la République pour garantir le vivre ensemble.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ce message et pour votre collaboration en ces temps difficiles.

En pièce jointe de ce message vous trouverez un message de Mme la rectrice de l'Académie de Poitiers.

Cordialement,

L'Equipe de direction

Document joint

2020-10-27_-_vr-parents (PDF de 382.4 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.